



facture différente du rapport de l'expert

Par **Appolinette**, le **11/03/2023** à **12:42**

Bonjour,

J'ai eu un accident responsable début janvier. La voiture a été emmenée dans un garage agréé où l'expert est passé la semaine suivante. Le véhicule a été reconnu économiquement réparable et techniquement réparable.

Le garage a fait les réparations et j'ai pu récupérer ma voiture à la fin du mois de janvier. J'ai alors payé ma franchise de 225€. Le garage m'a dit que je recevrai prochainement la facture. Je ne l'ai à ce jour toujours pas reçue.

La semaine dernière, j'ai reçu le rapport d'expertise.

Hier, je reçois un mail de mon assureur m'informant que le garage a facturé des pièces non justifiées par l'expert et qu'une différence de 873€ apparaît entre la facture du garage et les conclusions de l'expert, et que leur règlement se limite aux conclusions de l'expert franchise déduite, et me demande de me rapprocher de mon garage.

Je précise que je n'ai rien signé, et que je n'ai pas été informée par le garage de ces travaux supplémentaires.

Je viens donc ce jour vous demander des conseils concernant ces 873€ de travaux supplémentaires à payer. Dois-je payer ?

Cordialement,

Par **BrunoDeprais**, le **11/03/2023** à **13:08**

Bonjour,

Demandez au garage s'il peut produire un ordre de réparation.

Par **Appolinette**, le **11/03/2023** à **13:56**

J'avoue je ne comprends pas tous les termes techniques, mais si j'ai bien compris votre réponse, si le garagiste ne peut pas me montrer un ordre de réparation signée de ma part, je n'aurais pas à payer cette facture ?

Par **BrunoDeprais**, le **11/03/2023** à **15:11**

Bonjour,

Si vous n'avez rien commandé au garage, vous n'avez rien à lui payer.

Donc s'il vous demande un paiement, demandez l'ordre de réparation qui va avec. Pour le moment, il ne vous a rien demandé.

Comme l'assurance vient vers vous, dites lui simplement que vous n'avez rien commandé au garage, point barre. Ce n'est même pas votre problème.

Par **Appolinette**, le **11/03/2023** à **15:18**

Je vous remercie pour votre réponse.

Par **BrunoDeprais**, le **11/03/2023** à **15:23**

Je vous en prie.

De plus selon ce que vous écrivez, le garage a facturé à l'assurance, donc pas à vous.

Par **Appolinette**, le **11/03/2023** à **15:31**

Effectivement, je n'ai jamais eu la facture entre les mains.